

Présents

FRW : Gervaise Ropars et Alexandra Thiry, agentes de développement

Syndicat d'initiatives d'Aubange : Isabelle Depienne

Maison du tourisme du Pays d'Arlon : Marie Blankaert et Manon Mathelin

Agence de Développement Local : Tanguy Bosman

Commune : Axelle Lefèvre, agent-relais

Excusé : Stéphane Mottiaux, Impact

Ordre du jour : Approfondissement des fiches liées au tourisme dans le PCDR

1- Introduction par la FRW

La FRW présente rapidement le contexte et ce qu'est un PCDR.

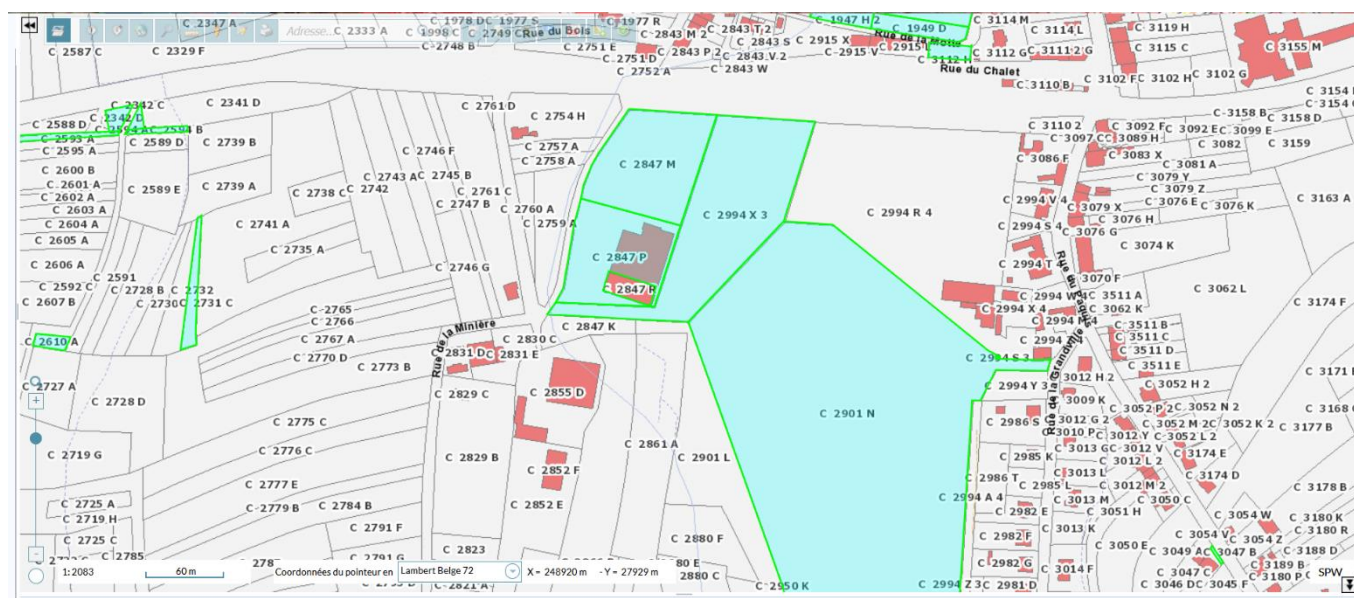
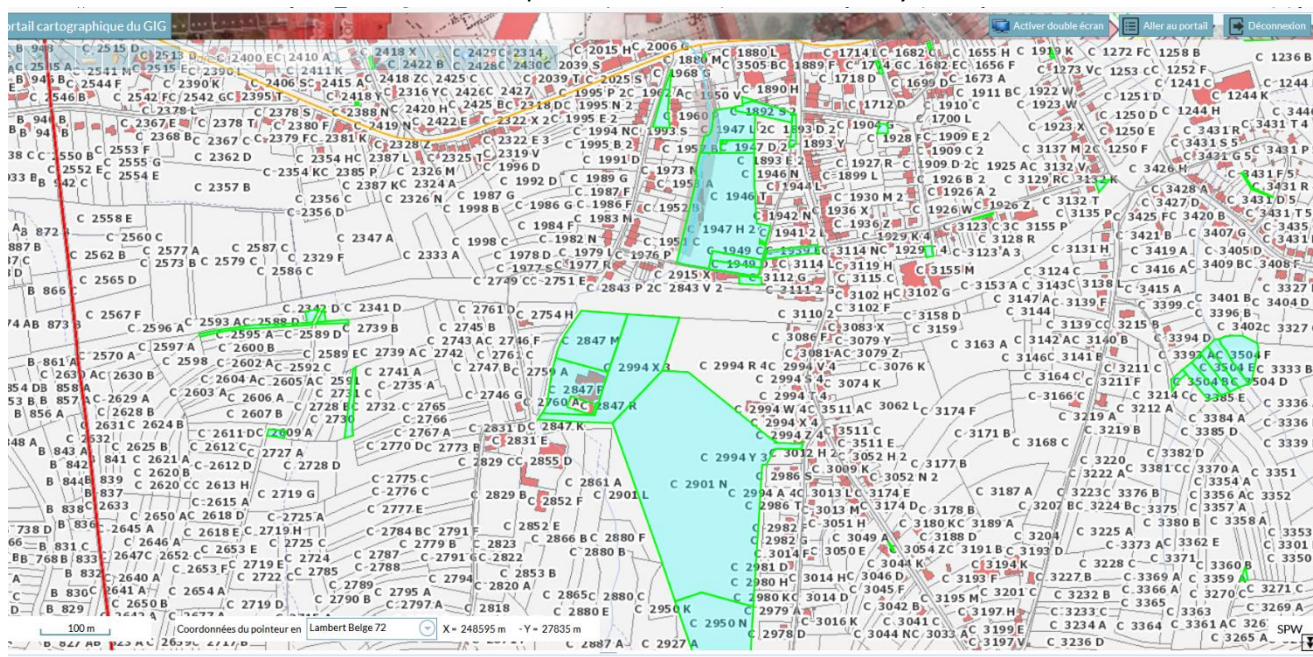
- Le Programme Communal de Développement Rural est un document stratégique basé sur des objectifs et reprenant des projets. Cette démarche fait appel à des nombreux acteurs comme la Commune, la Région wallonne, les habitants... Grâce au PCDR, les Communes peuvent demander un subside à la Région wallonne pour la réalisation de certains projets
- La Ville de Aubange est accompagnée par la Fondation Rurale de Wallonie dans l'élaboration et la mise en œuvre de son PCDR.
- Ce processus est divisé en deux parties : l'élaboration (+/- 3 ans) et la mise en œuvre (10 ans). Aubange est actuellement en élaboration.

2- Travail sur six fiches projets

Méthode : les fiches sont passées en revue les unes à la suite de l'autre. Chacun intervient et discute.

- a. Fiche « Création d'une zone d'accueil équipée et sécurisée pour les camping-cars »**
- L'étude sur la location des camping-cars dans le Pays d'Arlon n'a pas été retrouvée. Pour l'instant, il n'existe qu'une aire d'accueil qui se trouve à Arlon (5 places, près de la caserne des Pompiers). Elle est gérée par la Ville d'Arlon. A noter qu'il y a régulièrement des occupants de long terme, non touristiques. Critères intéressants : être proches de services et de commerce.
 - Le besoin est confirmé pour des touristes de passage (1 ou 2 nuits max).
 - La localisation près de la garde d'Halanzuy est intéressante en termes de mobilité, de services, de commerces, d'accès aux balades (bois d'Halanzuy, balade de la Mine...). La Ville de Aubange est propriétaire de terrain à proximité.

Carte des parcelles communales à Halanzy



- D'autres localisations ont été évoquées : Le Joli-bois (mais pas pratique, excentré, petit, difficile d'accès) ; le Clémarais (joli, mais excentré, au sein d'un site classé).
- L'auteur de projet devra étudier les différentes possibilités d'équipement de ce type de services ainsi que la gestion et proposer ce qui paraît le plus adéquat.

b. Fiche « Création d'incitants pour le développement de l'offre de gîtes sur le territoire »

- Les logements touristiques manquent sur le territoire de la Ville de Aubange et plus généralement sur le Pays d'Arlon. En effet, dans des villages ruraux, typiques, attractifs pour les touristes, le prix du foncier et des maisons est trop important pour qu'il soit intéressant de les reconverter en gîte. Par ailleurs, la reconnaissance du CGT (obligatoire pour que ces établissements soient dans la base de données de la MT et du SI) est difficile à obtenir et conserver (beaucoup d'investissement administratif notamment). A noter que Airbnb n'est pas très présent à Aubange (max 10).
- Un besoin spécifique est du logement pour randonneur (gîte de grande capacité, gîte d'étape, aire de bivouac). Aubange et surtout Halanzy est le point de départ de plusieurs randonnées

(Train et sac à dos ; La Gaume buissonnière) ou de passage (GR 570 des trois frontières). Il faudrait voir avec les autres communes concernées.

- Même si des incitations ont été organisées précédemment sans succès, c'est une bonne idée de continuer (conférence, dépliant...).

c. Fiche « Développement d'itinéraires VTT entre tous les villages »

- La MT a balisé le circuit GALLOR entre Aix-sur-Cloie et Battincourt (9km).
- Le SI a organisé un escape game numérique.
- Le plus difficile est le balisage sur le terrain, organiser un circuit numérique (trace GPX) est assez simple. C'est d'ailleurs souvent de cette manière que circulent les VTTistes.
- Concrètement, relier tous les villages n'est pas encore possible car il y a des coupures entre Aubange et Athus. Dès que ce sera possible (cf. PCM, actions mobilité douce), ce sera faisable.
- Concrètement, le SI est ok de travailler pour développer des circuits numériques VTT entre Rachechourt – Halanzy – Battincourt -Aix/Cloie.
- Des bornes de réparation VTT/Vélo pourraient être placés à la gare de Halanzy et au Clémarais (quand la liaison Aubange-Aix/Cloie sera faite).

d. Fiche « Création d'un nouveau circuit de balades sur le patrimoine pré-industriel »

- Une balade des calvaires existe à Aix/Cloie (Archipromenade).
- Si ces promenades ne sont pas balisées sur le terrain et qu'elles ne nécessitent pas un travail très ardu de reconnaissance par le CGT, c'est très facile à faire.
- Un groupe de travail pourra être lancé le moment venu.

e. Fiche « Création de sentiers et chemins »

Le sentier Aubange-Aix/Cloie fait l'objet d'une demande de subside via PIMACY et le trottoir de la rue du Moulin de Halanzy au chemin de Barola via le PIC.

f. Fiche « Création de nouveaux points de vue »

- Actuellement, il n'y a pas de valorisation des points de vue existant. A noter qu'un deux points de vue ont été équipés (côté Aubange) sur le chemin de la Mine entre Halanzy et Musson où passe la randonnée « Train et sac à dos ».
- Il serait possible de faire les liens entre les points de vue cité dans la fiche et les promenades existantes reconnues. Si celles-ci le sont depuis plus de 15 ans, le CGT pourrait être sollicité pour davantage d'équipement (60% de subvention).
- Si certains points sont proches, une balade numérique pourrait être facilement créée.
- Le SI d'Aubange est d'accord pour voir les liens possibles entre les points de vue et les balades. Une carte serait nécessaire.
- Information post réunion : la FRW ne dispose pas de carte (uniquement la liste transmise en séance). Dès que ce travail est fait, il sera transmis au SI.

3- Divers

La FRW propose aux personnes présentes d'inviter le maximum de personne à s'exprimer sur les projets dans le cadre de la consultation numérique en cours. Des affiches publicitaires sont distribuées. <https://participation.frw.be/fr-BE/projects/enrichissez-les-projets>

La FRW transmettra les fiches aux participants pour relecture (hiver 2022-2023).

*Gervaise Ropars & Alexandra Thiry,
Fondation Rurale de Wallonie.*